

Séance du

L'an deux mil vingt six et le vingt-six février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arno GASTAMBIDE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présent(s) :

Mmes DUHALDE, DARGUY, ETCHEVERRY, ETCHEVERTZ, OXARANGO, PEREZ, et MM. BISCAY, BARNECHE, GASTAMBIDE, MONGABURE, OTEIZA, PARACHOU

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Mme SABALOUÉ et MM BARBIER, HERNANDEZ

Date de la convocation
20 février 2026

Date d'affichage
20 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mr MONGABURE

et publication du

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

vote le Compte Financier Unique 2025 et arrêté ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses :	Prévu :	1 775 224,00
	Réalisé :	1 264 082,53
	Reste à réaliser :	510 010,00
Recettes :	Prévu :	1 775 224,00
	Réalisé :	1 228 183,57
	Reste à réaliser :	154 640,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	998 843,40
	Réalisé :	563 189,14
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	998 843,40
	Réalisé :	1 014 221,30
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-35 898,96
Fonctionnement :	451 032,16
Résultat global :	415 133,20

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Ayherre

Le Maire Arno GASTAMBIDE

le(s) secrétaire(s) de séance

